COMMUNIQUE DE PRESSE

Renouvellement urbain : l'Etat, Action Logement et l'ANRU s'engagent pour un investissement massif en faveur des quartiers

L'Etat, Action logement et l'ANRU signent ce 2 octobre 2015 une convention tripartite relative au financement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) qui confirme et précise la mobilisation de 5 milliards d'euros générant 20 milliards d'investissements pour rénover les quartiers de la politique de la ville et amplifier l'action en faveur de la mixité sociale, de l'égalité et de la citoyenneté.

L'objet de cette convention, qui couvre la période d'octobre 2015 au 31 décembre 2019 et décline la convention cadre conclue entre l'Etat et Action logement le 2 décembre 2014, est de définir :

- les modalités de financement du NPNRU et le calendrier de versement des enveloppes financières par Action Logement, qui confirme son engagement massif en faveur du renouvellement urbain et du logement des salariés ;

- les contreparties en faveur d'Action Logement, qui constitueront des apports à la mixité sociale grâce à la construction et à l'attribution de logements de qualité aux salariés dans les quartiers ;

- un dispositif ambitieux de suivi, de pilotage et d'évaluation du NPNRU pour s'assurer que les résultats atteints seront à la hauteur des ambitions, prolongeant et amplifiant les effets du premier programme de rénovation urbaine lancé en 2004 qui s'achèvera d'ici 2020.

Action Logement financera 93% du NPNRU, la caisse de garantie du logement locatif social et la Caisse des Dépôts complétant ce dispositif.

Au total, les moyens financiers affectés au NPNRU s'élèvent à 6,4 milliards d'euros de concours financiers (sous forme majoritairement de subventions ainsi que de prêts bonifiés), générant un effet subvention de 5 milliards d'euros. **Le financement global du NPNRU est ainsi entièrement sécurisé.**

Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports se félicite *« de l'engagement plein et entier d'Action Logement en faveur du programme de renouvellement urbain, déterminant pour la ville de demain »* et souligne *« la capacité de l'ANRU et de ses partenaires à mettre en œuvre des réalisations pour les quartiers, en faisant preuve d'ambition et de pragmatisme ».*

Bernard Gaud, Président d'Action Logement, confirme *« la volonté d'Action Logement que les ressources de la PEEC attribuées à l'ANRU contribuent à la réalisation des objectifs du CIEC de Mars 2015, participant très fortement à la mixité sociale de nos quartiers en pleine cohérence avec notre raison d'être : loger et assurer la mobilité des salariés de nos entreprises cotisantes ».*

François Pupponi, Président de l'ANRU, a remercié *« l'ensemble des parties prenantes de cette convention, qui ont travaillé de concert afin de sécuriser le financement du NPNRU, qui permettra à des millions d'habitants de voir leur cadre de vie transformé »*.

Chiffres clés
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2015-2025

- *5 Md€ d'équivalent-subventions principalement financés par Action Logement, correspondant à 6,4 milliards de concours financiers (4,2 Mds de subvention, 2,2 Mds de prêts bonifiés)*
- *20 Md€ d'investissements au total*
- *200 quartiers d'intérêt national concernant plus de 2 millions d'habitants*
- *Environ 250 quartiers d'intérêt régional*

A propos d'Action Logement

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés. La mission fondatrice d'Action Logement, acteur de référence du logement social en France, est de faciliter le logement pour favoriser l'emploi. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses équipes mènent, sur le terrain, deux missions principales.
Tout d'abord, construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale.
Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Action Logement s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en en difficulté. En 2014, Action Logement a investi 1,3 Milliard d'euros dans la construction de logements sociaux et intermédiaires. Plus de 475 000 aides ont été délivrés aux salariés dont 46 % au moins de trente ans ; plus de 72 000 logements ont été attribués.
Pour en savoir plus : www.actionlogement.fr

A propos de l'ANRU

L'ANRU met en œuvre des projets de renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique. L'ANRU est également opérateur au titre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), avec une enveloppe d'1 milliard d'euros, pour la mise en œuvre de projets destinés à la Jeunesse, à la Ville et aux Territoires durables ainsi qu'au co-investissement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.
Pour en savoir plus : www.anru.fr

Contacts Presse

ANRU
Elizabeth Broge
01 53 63 56 79
ebroge@anru.fr

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Mélanie Branco
01 49 55 34 11
melanie.branco@ville-jeunesse-sports.gouv.fr

Action Logement
Jean-François Faucher
01 44 85 81 44
jean-francois.faucher@actionlogement.fr